

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 16 octobre 2000 à 20 H
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués

sauf

MM. WELTZER et ATZENHOFFER -excusés- qui étaient représentés
respectivement par MM. AMRHEIN et RAUSCHER.

MM. GROSS, ZINCK, -excusés-

Mme MAECHLING, MM. BAUMANN, MEYER Ch., BUCHERT.

DEL. N° 19/2000

**OBJET : APPROBATION DE LA DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU
SECTEUR SCOLAIRE DU 1^{er} CYCLE à WOERTH**

Le Président informe le Conseil Communautaire que le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire du 1^{er} Cycle à Woerth a décidé la dissolution du Syndicat en séance du 16 octobre 2000 (19 H).

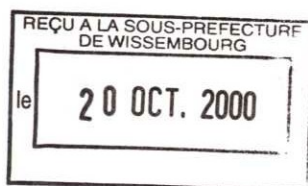
Comme la Communauté de Communes y représentait certaines de ses Communes membres, M. Logel demande au Conseil Communautaire de se prononcer au sujet de cette dissolution.

Le Conseil Communautaire,

- CONSIDERANT la délibération en date du 16 octobre 2000 (19 H) du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire du 1^{er} Cycle à Woerth portant dissolution dudit Syndicat

après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

***. approuve la décision de dissolution adoptée
le 16 octobre 2000 (19 H) par le Comité Directeur du Syndicat
Intercommunal du Secteur Scolaire du 1^{er} Cycle à Woerth, ;***



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 17 octobre 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL